



S.M. 3 OFFICES

MARIANISTI – AMMINISTRAZIONE GENERAL – Via Latina, 22 – 00179 Roma – Italia

N° 127

19 janvier 2010

Fonds de solidarité pour la Fondation d'Haïti

Chers frères,

Toutes mes salutations fraternelles de Budakata, Orissa, en Inde.

Au cours de la semaine écoulée, nous avons tous appris l'immense souffrance du peuple Haïtien, spécialement des habitants de la capitale, Port-au-Prince, et de ses environs. Un séisme particulièrement dévastateur les a frappés. Nos journaux et nos télévisions nous ont montré jour après jour, par les images et les récits, l'ampleur du désastre : des dizaines de milliers de morts, des maisons écroulées, des secours débordés, une infrastructure réduite à néant. Dans un récent bulletin d'information publié dans l'édition spéciale de *Via Latina*, le frère Hervé, Maître des Novices en Haïti, décrit avec émotion la situation comme « un spectacle de destruction totale avec un nombre de victimes incalculable ».

Par miracle, nos frères, nos novices et nos candidats en sont sortis indemnes. Nous rendons grâce à Dieu parce qu'ils sont sains et saufs mais nous restons solidaires avec eux par la prière, alors même qu'ils réconfortent leurs familles et leurs amis. Certains de leurs proches sont comptés parmi les victimes de ce terrible désastre.

Même si nos frères sont physiquement sains et saufs, les maisons où ils vivaient en communauté ont lourdement souffert : elles sont inhabitables. Il est trop tôt pour évaluer le coût exact de la reconstruction et de notre réinstallation en Haïti. Quoi qu'il en soit, il est clair que le montant sera élevé.

Afin de soutenir la Région du Canada qui doit faire face à ces charges, le Conseil Général a approuvé la constitution d'un Fonds Spécial de Solidarité pour la Fondation en Haïti (FSH). Le fonds sera établi et géré par l'Administration Générale. La principale destination de ce fonds est d'apporter le soutien financier nécessaire à la reconstruction et à la réimplantation de la Société de Marie en Haïti.

Les dotations à ce fonds peuvent être envoyées par l'intermédiaire des administrations d'Unités, qui les transféreront à l'Administration générale selon les mêmes modalités que la contribution annuelle. Le frère Remy Sandah peut-être contacté par e-mail (genadminjpic@smcuria.it) pour fournir les toutes dernières mises à jour des coordonnées bancaires. Plusieurs Unités ont déjà exprimé leur désir de participer à cet effort et nous encourageons toutes les Unités de la Société de Marie à suivre leur exemple dans ce soutien à la Fondation d'Haïti pour sa reconstruction.

Des demandes nous sont également parvenues pour que nous aidions à drainer les dons pour les secours d'urgence en Haïti. Nous préférons encourager les Unités à suivre les recommandations des Conférences Episcopales de leurs pays respectifs pour ce type d'aide. Plusieurs organismes humanitaires Catholiques possèdent la logistique nécessaire et sont déjà à l'œuvre pour fournir l'aide d'urgence qui s'impose. Elles auront également grandement besoin de ressources pour financer la remise en route du pays lorsque la situation de grande détresse sera dépassée.

A quelques jours de la célébration de notre Bienheureux Fondateur, prions pour le peuple d'Haïti, pour nos frères, pour les laïcs marianistes, leurs familles et leurs amis. Prions pour l'amélioration de leur existence et de leur sécurité.

Bien fraternellement,



Edward A. Violet, SM
Assistant Général de Travail.